

POLITIQUE

[Série] Attentat du 6 avril 1994 au Rwanda : un crime sans coupables

Jeune Afrique, le 8 mars 2022

Par Mehdi Ba



Le président rwandais Juvénal Habyarimana, en décembre 1985 lors d'un sommet France-Afrique. © MORVAN/WITT/SIPA

Qui est à l'origine de l'attentat qui coûta la vie au président Juvénal Habyarimana et fut le prélude au génocide contre les Tutsi ? Après vingt-quatre années d'instruction, la justice française vient de refermer le dossier sans désigner de responsables.

Rarement en France une information judiciaire se sera à ce point éternisée avant de déboucher sur une impasse. Vingt-huit ans après les faits, vingt-quatre ans après l'ouverture d'une instruction à Paris, confiée au pôle antiterroriste, l'attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, reste entouré de mystère.

Confrontée à son incapacité à élucider ce dossier, la justice française vient de le refermer sans avoir désigné de coupables. En guise de legs, une présomption, étayée par une expertise pluridisciplinaire : les deux missiles sol-air tirés dans la soirée du 6 avril 1994 l'ont été depuis le camp militaire de Kanombe ou depuis ses environs immédiats.

Ennemi absolu

Les extrémistes hutu qui ont orchestré le génocide se seraient donc débarrassés d'un chef d'État devenu inutile, voire traître aux yeux de certains puisqu'il s'apprêtait partager le pouvoir et l'armée avec le Front patriotique rwandais (FPR), considéré par ceux-ci comme l'ennemi absolu.

Mais jamais les auteurs de cet attentat ni ses commanditaires n'ont pu être formellement identifiés, laissant la place au doute... et à la désinformation. Retour sur un marathon judiciaire truffé de manipulations, qui aura durablement perturbé les relations entre Paris et Kigali.